



Fiche d'information

Le travail forcé existe au Canada: les migrants précaires demandent justice et protection

10 juin 2020 : le travail forcé existe au Canada, mais les programmes et politiques gouvernementaux existants ne protègent pas les migrants à statut précaire qui sont les plus susceptibles d'être en situation de traite à des fins de travail forcé. La crise pandémique actuelle ne fait qu'amplifier leur précarité.

Il est urgent de protéger les migrants sans statut exploités !

Les droits de la personne doivent être au premier plan des politiques et programmes d'immigration qui actuellement rendent les personnes vulnérables à l'exploitation et à la traite.

Le problème

Par la fraude, la coercition, la tromperie et l'exploitation, certains migrants au Canada se retrouvent dans des situations de travail forcé, une des formes de traite des personnes. Pourtant, les recours existants n'offrent pas de protection ou de justice.

Le permis de séjour temporaire pour les victimes de la traite des personnes (PST - VTP) est le seul outil fédéral de protection dont peuvent se prévaloir les personnes ayant subi la traite des personnes au Canada. Cependant, les PST sont délivrés à la discrétion de l'agent d'immigration, de manière incohérente et de différentes manières selon les régions. Les personnes ayant subi la traite qui n'obtiennent pas de PST sont laissées dans les limbes, sans protection.

Le Canada crée les modalités qui rendent les personnes vulnérables au travail forcé, en les faisant venir avec des permis de travail liés à un employeur donné, et en n'accordant pas suffisamment d'attention aux conditions de recrutement, de vie et de travail.

La solution

Le gouvernement fédéral doit :

- Rendre les PST-TRP accessibles aux personnes ayant subi la traite d'une manière qui reflète la façon dont les gens sont contraints et exploités au Canada. Cette compréhension de la base de la traite internationale au Canada doit être appliquée de façon uniforme dans toutes les provinces.
- Collaborer avec des travailleuses/eurs de première ligne qui ont une compréhension approfondie de la façon dont le recrutement, la tromperie, la fraude et la coercition sont utilisés à des fins d'exploitation des personnes au Canada.
- Saisir cette occasion sans précédent de placer les droits de la personne et la justice sociale au centre des politiques et des programmes d'immigration, comme en témoignent nos revendications politiques à long terme.

En tant que pays, nous créons la précarité que nous essayons de changer. Lorsque les choses tournent mal, il y a peu d'options pour protéger les droits humains des personnes ayant subi la traite.

Sue Wilson, Bureau pour la justice systémique, Sœurs de Saint-Joseph du Canada

Les agents d'immigration ne semblent pas savoir comment les gens sont extirpés de leur statut ; comment les gens sont attirés à venir au Canada par le biais de pratiques de recrutement frauduleuses. Les entretiens sur les PST sont menés sur la base d'une compréhension dépassée de la traite des personnes.

Shelley Gilbert, Legal Assistance of Windsor et coprésidente du Comité contre la traite du CCR

Que pouvez vous faire ?

- Demandez au gouvernement d'opérer ces changements; appelez votre député-e ou écrivez-lui
- Nouez un partenariat avec le CCR afin de porter et promouvoir l'une ou plusieurs de ses demandes politiques
- Appuyer des campagnes de droits migrant-e-s existantes
- Partager nos ressources et amplifier la campagne #Parcequejesuishumain
- Si vous êtes une personne survivante de la traite, appelez 1-833-900-1010, ou visitez le canadianhumantraffickinghotline.ca



**PROTECTION ET JUSTICE
POUR LES SURVIVANT-E-S
DE LA TRAITE**

ccrweb.ca/fr/traite